OCOM M321.01 – EXERCER LES FONCTIONS D'UN CHEF D'ÉQUIPE EN CAMPAGNE

1. **Rendement.** Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.

3. **Norme.** Le cadet doit exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine, y compris :

   a. superviser les cadets;

   b. préparer les repas; et

   c. entretenir le site de bivouac.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine, y compris superviser les cadets durant : a. les repas, b. l'extinction des feux et le réveil, c. le temps libre, d. la routine d'hygiène personnelle, e. l'utilisation de l'équipement, et f. l'entretien de l'équipement.	Exposé interactif	10 min	
PE2	Discuter de la supervision durant la préparation des repas, y compris : a. allumer les réchauds; b. bouillir l'eau; c. ouvrir les rations individuelles de campagne (RIC); d. préparer la nourriture; et e. coordonner la collecte des déchets.	Exposé interactif	10 min	

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter de la façon dont un chef d'équipe entretien le site de bivouac, y compris : a. effectuer des inspections de routine des abris; b. faire le suivi et entreposer l'équipement; c. réapprovisionner les sources d'eau; et d. vider les emplacements des déchets.	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter aux cadets les fonctions d'un chef d'équipe en campagne.

7. **Documents de référence.** S.O.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

    a. Le cadet doit participer à l'activité et, dans la mesure du possible, exercer les fonctions d'un chef d'équipe et offrir du coaching aux cadets de l'étoile verte et de l'étoile rouge.

    b. Le ou les chefs d'équipe doivent recevoir une rétroaction au sujet de leur rendement, comme partie de l'OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, section 4).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.